



UNION NATIONAL
DE LA FEMME TUNISIENNE



« Je ne suis pas
en sécurité, même
au travail ! »

NOVEMBER-DECEMBER
2022

« JE NE SUIS PAS
EN SÉCURITÉ,
MÊME AU TRAVAIL ! »



CARAVANE SANITAIRE
AU GOUVERNORAT
DE KASSERINE



« ORANGER
LE MILIEU
DE TRAVAIL »



« JE NE SUIS PAS EN SÉCURITÉ MÊME AU TRAVAIL ! »



À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'UNFT a organisé une journée d'étude sur les violences à l'encontre des femmes dans leur lieux de travail sous le slogan

«JE NE SUIS PAS EN SÉCURITÉ, MÊME AU TRAVAIL ! »

Au cours de cette journée le 29 novembre 2022 au centre d'écoute et d'orientation de la femme en détresse 13 Aout relevant de l'UNFT.

l'UNFT a présenté une étude réalisée sur la violence faites aux femmes sur leurs lieux de travail en présence de spécialistes en droit, psychologie et sociologie.





Mme Arbia Lahmer assistante sociale du centre a passée en revue les résultats de l'étude réalisée par l'UNFT sur les violences faites aux femmes dans leurs lieux de travail et a affirmé que 846 cas de femmes et de filles victimes de violence se sont présentés au centre entre janvier et octobre 2022 avec une nette augmentation par rapport à l'année précédente elle a aussi expliqué que 28 % de ces femmes ont été agressées dans leur lieux de travail soulignant ainsi une forte hausse des violences faites aux femmes au travail, 61 cas de femmes et de filles ayant subi des violences au travail s'est présentés au centre (52% travaillant dans des secteurs vulnérables, 38% dans le secteur public et 10 % dans le secteur privé) .

Quelques témoignages vivants de femmes victimes de violences sur leurs lieux de travail ont été recueillis au cours de cette journée, l'UNFT leur a donné la parole pour que personne ne puisse ignorer ce qu'elles ont subi et pour qu'elles se sentent soutenues mais aussi pour encourager celles qui ont peur, à parler, à dévoiler ces agressions pour trouver de l'aide et connaître leur droits et les moyens pour affronter ces situations.



A la fin de cette journée les participants ont formulés quelques recommandations pour veiller à élaborer les textes d'application pour la loi N°58 par le biais de circulaires aux ministères et aux administrations pour assurer le respect des lois constitutionnelles et pour la Simplification des procédures de dépôt des plaintes relatives à la violence, y compris la violence économique, et application des dispositions de l'article 26 de la loi no 58 de 2017 et aussi œuvrer pour le changement des mentalités en réformant le système éducatif et en introduisant des programmes éducatifs qui encouragent la promotion d'une culture de non-violence et de dialogue et qui consacrent les valeurs de citoyenneté et d'égalité et sensibilisent davantage les femmes à leur droit.



**CARAVANE SANITAIRE
ET
MULTIDISCIPLINAIRE
AU PROFIT DES
HABITANTS
DU GOUVERNORAT
DE KASSERINE**



Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation sur la santé, l'UNFT a organisé une caravane de solidarité multidisciplinaire au profit des habitants et des élèves de l'école « El Grin » dans la délégation dans la délégation d'El Ayoun à Kasserine.

De nombreux médecins spécialistes et généralistes ont participé à cette caravane ainsi que des infirmières de l'hôpital de Sbeïtla et des sages femmes.



260 personnes (femmes, élèves et personnes âgées) ont bénéficiés de consultations médicales gratuites ainsi que d'activités d'éducation et de communication visant la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce et de la prévention du cancer du sein et des maladies sexuellement transmissibles.

En plus des consultations gratuites, des médicaments ont été distribués ainsi que des brochures de sensibilisation.

A noter que quelques patients ont été dirigés à l'hôpital de Kasserine et d'autres à l'hôpital d'enfant Bab Saadoun et l'UNFT a pris en charge les frais de soin.

L'occasion était favorable aussi pour présenter l'unité de microcrédit de l'UNFT et le rôle de l'organisation à fournir les financements nécessaires pour soutenir les femmes à s'engager dans l'initiative privée et de créer une activité indépendante et ainsi encourager à l'autonomisation économique des femmes.



**« ORANGER LE MILIEU DE TRAVAIL
FEMMES CADRES ; DÉFIS DE SÉCURITÉ
ET DE SANTÉ »**



**09 Décembre 2022- 10H-
12H Espace 13 aout – UNFT
En marge des 16 Journées
d'Activisme Onusiennes
dans son édition 2022
menée par l'ONU depuis
2008 relatifs à la lutte
contre la violence
à l'égard des femmes
et qui s'inscrivent dans le
cadre d'une campagne
internationale qui débute
le 25 novembre
et qui se termine le 10
décembre de chaque année**



**une campagne menée visant à prévenir et à éliminer la violence
à l'égard des femmes et des filles dans le monde. Cette campagne
fut une action mondiale en vue d'accroître la sensibilisation
et le soutien à ce phénomène dont les chiffres ne cessent
d'augmenter ces dernières années.**



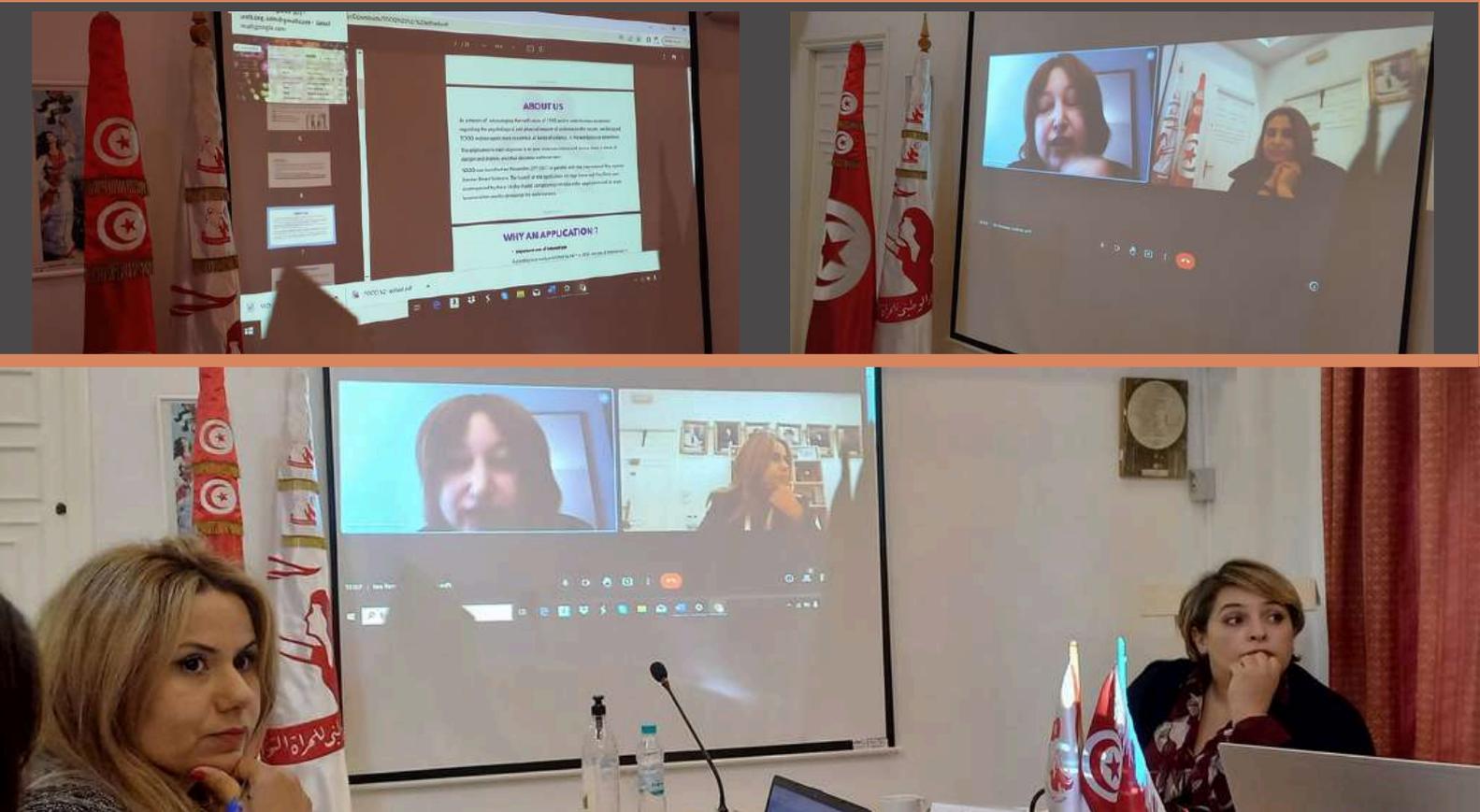
Ces journées rappellent la nécessité d'un avenir sans violence à l'égard des femmes en créant des opportunités de discussion sur les défis et les solutions.

À cette occasion, la Ligue des Femmes Cadres de L'UNFT a organisé une journée de sensibilisation et d'étude le 09 /12/2022 sous le thème « **Oranger le milieu de travail : Femmes Cadres ; Défis de sécurité et de santé** »

dont le slogan « **Éliminons ensemble toutes formes de violences** » .

Partons du fait que la violence à l'égard des femmes en particulier femmes cadres au milieu du travail constitue une atteinte grave aux droits fondamentaux dont les conséquences sont multiples et néfastes puisqu'ils n'affectent pas seulement les femmes, mais également leurs familles, la communauté et la société.

En outre, les coûts de la violence sont très élevés, se traduisant aussi bien par des dépenses supérieures en matière de soins(liées à la détérioration de la santé) et de frais juridiques que par une perte de productivité. Ceci a un impact sur le budget national, et plus globalement, sur le développement durable.



Depuis des dizaines d'années, les composantes de la société civile et les mouvements des femmes sont mobilisés en vue d'éliminer la violence basée sur le genre en haut de la liste des priorités nationales et internationales.

En Tunisie la promulgation de la loi organique 58/2017 du 11 août 2017, relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui vise à mettre en place les mesures susceptibles d'éliminer toutes formes de violence à l'égard des afin d'assurer l'égalité et le respect de la dignité humaine. Toutefois, il reste bien des défis à relever afin que les femmes puissent jouir de la sécurité et de la justice. Les initiatives de prévention sont insuffisantes, et les actes de violence envers les femmes doivent être contrôlés afin de protéger les victimes dans le milieu de travail. Cet événement était une opportunité et un espace d'échanges entre les acteurs sensibles à la dimension Genre, travail et la lutte contre la violence et pour relater des expériences liées et de là, enclencher une réflexion collective quant à des synergies potentielles et des initiatives nouvelles.



« LA MASCULINITÉ POSITIVE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES »



Dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre l'UNFT a organisé le 25 novembre 2022, une rencontre avec des jeunes étudiants d'un foyer universitaire pour garçons.

Cette rencontre a été placée sous le thème « protection contre la violence, pour une masculinité positive » et a été l'occasion pour soulever le problème des violences faites aux femmes et étudier les causes de cette violence à tous les niveaux et pour tenter d'analyser ce phénomène en faisant des hommes une partie intégrante de la solution, pour y mettre fin.

Cette rencontre a été l'occasion pour expliquer les concepts liés à la violence basée sur le genre, violence conjugale, domestique, harcèlement électronique, violence basée sur le genre et discuter les causes de la propagation de ce phénomène.



la consultation avec les jeunes a permis de voir à quel point des stéréotypes dangereux liés à la masculinité, pouvaient être à l'origine de violences à l'égard des femmes et de filles lors de cette rencontre ,la Présidente de l'UNFT a confirmé l'importance du travail de sensibilisation et de diffusion de la culture des droits de la femme pour nos jeunes surtout dans les milieux universitaires et estudiantines afin de prévenir toutes sortes de violences .

À cette occasion une exposition documentaire consacrée aux droits de la femme a été organisé comportant des tableaux, des livres et des publications de l'UNFT ainsi que la distribution de brochure et de fiches.



HOMMAGE AU CENTRE D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION DE LA FEMME EN DÉTRESSE (13 AOUT) DE L'UNFT



A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, Mme Amel Belhaj Moussa, Ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, a rendu hommage au centre d'écoute et d'orientation de la femme en détresse 13 Aout relevant de l'UNFT en la personne de sa directrice Chayma Yahya, en présence de Mme Radhia Jerbi présidente de l'UNFT.

Mme la ministre a saisi cette occasion pour valoriser le rôle et les efforts déployés par l'UNFT dans la lutte contre la violence faite aux femmes.

Lors de cette cérémonie d'autres associations intervenantes dans ce même domaine ont été honorés tels que (l'association de développement Gafsa Sud, L'Association des Volontaires de Bouarada, association la voix de la Femme à Mahdia, Association de Zarzis pour le développement durable et la coopération internationale.



COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN



Toutes les structures et adhérentes de l'UNFT ont réaffirmés leur soutien constant à la juste cause palestinienne réitérant leur appui au peuple palestinien frère et surtout à la femme palestinienne qui est encore exposée aux différentes forme de violence et de discrimination.

C'est ce qui ressort d'un communiqué publié, par l'Union Nationale de la Femme Tunisienne, à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui correspondant au 29 novembre de chaque année et dans le cadre des Journées internationales pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.



L'UNFT a salué dans ce communiqué la détermination de la femme Palestinienne qui continue à défendre leurs droits légitimes et surtout l'établissement de l'État de Palestine sur la terre palestinienne, avec pour capitale Jérusalem et le droit de l'autodétermination de son peuple.

L'UNFT a aussi apprécié les sacrifices et les défis auxquels sont confrontées les femmes palestiniennes qui sont un modèle à suivre dans la lutte et la résilience pour défendre leurs droits ainsi que le droit inaliénable de son peuple à l'autodétermination..